

le, « à la fin de ma 1670 » (1). Etait aussi à bord l'Intendant Talon.

Le voyage fut périlleux et dura trois mois (2). La Vénérable Mère de l'Incarnation raconte ainsi un des incidents de la traversée : « Il (Talon) a pensé faire naufrage proche de Tadoussac, où une tempête jeta son vaisseau sur les roches et le mit sur le côté... Son navire est demeuré fixe entre des roches effroyables, en un lieu où la marée monte et baisse. Ils demeurèrent là jusqu'à ce qu'elle remontât. Tous commencèrent à faire des vœux et à demander miséricorde à Notre Seigneur. Ce vaisseau qui devait être brisé en pièces, et tout le monde perdu, fut enlevé sans aucune rupture ; au contraire, par un bonheur inespéré, au lieu qu'il avait fait grande eau durant toute la traversée, en sorte qu'on était obligé de pomper continuellement, la grande secousse, qu'il eut sur les roches, le resserra de telle sorte qu'il ne fit pas une seule goutte d'eau depuis » (3). Après ce récit, il faut avouer tout de même qu'on se hasardait sur la mer à cette époque avec une hardiesse voisine de la témérité.

Sur l'arrivée des Récollets à Québec la Vénérable Mère de l'Incarnation écrit : « Il (Talon) a amené avec lui six Pères Récollets qui viennent se rétablir en ce pays : Car ce sont les Pères de cet Ordre qui ont été les premiers missionnaires... Ce sont des religieux fort zélés, que leur provincial, qui est un homme considérable parmi eux et qui a des qualités éminentes, est venu lui-même établir... Ils vont se rétablir sur leurs anciennes ruines, et cependant (en attendant) ils sont logés à notre porte, et notre église est commune à eux et à nous » (4).

Le Père Germain Allart, « secondé des charitables secours de Messieurs les Gouverneur et Intendant » (5), fit dresser en bois une maison provisoire. « L'on eut à moins de six semaines, élevé un bâtiment en bois qui servit de chapelle et de maison ; Monsieur l'évêque de Pétrée nous fit l'honneur d'y célébrer la première messe le jour de notre Père Séraphique Saint François, quatrième

(1) Leclercq, *Premier Établissement de la foi dans la Nouvelle-France*. Paris 1691. Vol. 2e. p. 91.

(2) Id. *ibid.*

(3) Lettres. Edition Richaudeau. Vol. 2e, pp. 442, 443, lettre du 27 août 1670.

(4) *Ibid.* pp. 443-444.

(5) Leclercq, *Premier établissement de la foi*, vol. 2e, p. 93.